



Vos îles. Vos vacances. Votre contribution.

Taxe

Depuis le 1er juillet 2016, la taxe de séjour en faveur du tourisme durable est appliquée sur tous les séjours en hébergements touristiques des Îles Baléares. Grâce à votre contribution, nous pouvons réaliser des investissements importants afin de compenser l'impact territorial et environnemental du tourisme à Majorque, Minorque, Ibiza et Formentera.

Finalités

Environnement

Les principales finalités de la taxe sont la protection, la préservation et la valorisation de l'environnement. Ceci signifie, par exemple, des améliorations dans les parcs naturels protégés et des efforts pour la conservation des écosystèmes naturels et de la faune et la flore autochtones.

Tourisme durable

La taxe nous permet de financer des projets ayant pour objectif la promotion du tourisme durable et du tourisme basse saison, moyennant des projets tels que la récupération de pistes cyclables et de sentiers de randonnée et une meilleure signalisation de ceux-ci.

Patrimoine historique

Un autre point important est la valorisation et la réhabilitation du patrimoine historique et culturel des Îles Baléares. Grâce aux revenus générés par la taxe, les bâtiments historiques ou les éléments ayant des valeurs archéologiques peuvent être rénovés et rendus plus accessibles afin que les visiteurs et les habitants puissent profiter de l'héritage culturel de cette région.

Recherche scientifique

Nous pouvons investir dans la recherche scientifique qui contribue à la lutte contre le changement climatique, afin de rester une région leader dans le domaine du tourisme. Cette recherche nous permet de conserver les îles telles qu'elles sont aujourd'hui, entourées d'une mer saine et vivante, et nous aide également à améliorer et à moderniser tout ce que nous pouvons vous offrir à vous, les visiteurs.

Formation et emploi

L'amélioration de la formation et de la qualité de l'emploi, ainsi que la promotion de l'emploi sont également des objectifs de cette taxe. Nous voulons créer des postes de travail qualifiés et améliorer les conditions de travail des personnes grâce à des mesures actives qui optimisent la formation du secteur des métiers des services, comme, par exemple, la promotion de la formation professionnelle.

Tarifs de la taxe de séjour en faveur du tourisme durable

Depuis le 1er janvier 2018, les nouveaux tarifs de la taxe de séjour en faveur du tourisme durable appliquée sur tous les séjours en hébergements touristiques des Îles Baléares sont entrés en vigueur. Le taux de la taxe dépend de la catégorie de l'établissement:

TYPES D'ÉTABLISSEMENTS TOURISTIQUES	Euros/jour de séjour* Haute saison (1er mai/31 octobre)	Euros/jour de séjour* Basse saison (1er nov./30 avril)
Hôtels, hôtels urbains et appart'hôtels cinq étoiles, cinq étoiles grand luxe et quatre étoiles supérieur	4	1
Hôtels, hôtels urbains et appart'hôtels quatre étoiles et trois étoiles supérieur	3	0,75
Hôtels, hôtels urbains et appart'hôtels une, deux et trois étoiles	2	0,5
Appartements touristiques quatre clés et quatre clés supérieur	4	1
Appartements touristiques trois clés supérieur	3	0,75
Appartements touristiques une, deux et trois clés	2	0,5
Établissements d'hébergements non résidentiels d'entreprises touristique-résidentielles	4	1
Logements touristiques pour les vacances, logements faisant l'objet de commercialisation de séjours touristiques et séjours faisant l'objet de commercialisation touristique	2	0,5
Hôtels ruraux, agrotourisme, pensions et hébergements de tourisme d'intérieur	2	0,5
Auberges de jeunesse, hostels résidence, pensions, pensions de famille et chambres d'hôtes, campements touristiques ou campings	1	0,25
Auberges et refuges	1	0,25
Autres établissements et logements touristiques	2	0,5
Bateaux de croisière touristique	2	0,5

* +10% TVA

* +10% TVA

Exemptions

1. Les séjours des moins de 16 ans sont exemptés de cette taxe.
2. À partir du neuvième jour de séjour dans un même établissement, la taxe est réduite de 50 %.
3. Les passagers de croisière dont les bateaux ont leur port d'attache dans les Îles Baléares sont exemptés du paiement des taxes.

En savoir plus: www.illessostenibles.travel



GOVERN
ILLES
BALEARS